

Anticiper la transmission de ma ferme Alsace 2017

Objectifs de la formation

Les paysan.ne.s se posent, avec plus ou moins d'appréhensions, des questions sur la transmission de leur ferme : Comment transmettre ? Comment trouver un repreneur ? Comment gérer le départ d'un associé ? Comment assurer la transmission du capital ? Comme

Déroulé

Jour 1 — Vendredi 13 octobre 2017

- Prendre du recul par rapport à sa situation
- Identifier ses valeurs et ses besoins quant à son projet de vie et au devenir de sa ferme
- Connaître les facteurs-clés pour réussir son projet de transmission

Jour 2 — Fin octobre/début novembre (date exacte à définir)

- Connaître les démarches incontournables du parcours à la transmission
- Appréhender la transmission d'un point de vue juridique et fiscal

Jour 3 — Vendredi 10 novembre 2017

- Connaître les éléments clés pour établir une bonne relation avec un repreneur potentiel
- Témoignages de cédants et repreneurs
- Établir son plan d'action pour transmettre

Méthode pédagogique active basée sur l'échanges de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation.

Inscription : Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc0tfKVa--545T_ga154oSNXIIE26ZaymZb9FhgWR6J1S81dw/viewform

Dates, lieux et intervenants

13 oct 2017

09:15 - 17:30 (7hrs)

Maison de la Nature 35, Ehnwihr
67600 MUTTERSCHOLTZ

- Dominique Lataste, psychosociologue du cabinet Autrement Dit

date à définir (7hrs)

La petite vigne 4 rue de la mairie
68630 Benwhir

- Ariane Walaszek, chargée de l'accompagnement à la transmission à l'ARDEAR Grand Est

- Ariane Walaszek, chargée de l'accompagnement à la transmission à l'ARDEAR Grand Est

- Hélène Clerc, pour l'OPABA/Terre de Liens

- Marie-Christine Maillard, directrice du centre juridique CICEVA

- Claude Sourice, directeur du centre de gestion CEGAR

10 nov 2017

09:15 - 17:30 (7hrs)

Maison de la Nature 35, Ehnwihr
67600 MUTTERSCHOLTZ

- Dominique Lataste, psychosociologue du cabinet Autrement Dit

- Ariane Walaszek, chargée de l'accompagnement à la transmission à l'ARDEAR Grand Est

Partenaire(s)



Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

50€/jour pour les autres. Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter. En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

Plus de renseignements

Ariane Walaszek, responsable formation

- Tél. : 06.12.40.45.48

ardeargrandest@gmail.com

ARDEAR Grand Est

Maison de l'agriculture

26 rue du 109e RI

52000 Chaumont

Prévoir un chèque de 20€ pour le repas.